

Justice. M. Leroux de Lincy a publié, en 1838, une nouvelle édition du poème de Wace.

BRUTAL, ALE adj. (bru-tal, a-le — rad. brute). Propre à la brute; qui tient de la brute: *Où sont ici ces hommes BRUTAUX, qui trouvent toutes les lois importunes?* (Boss.)

Toujours boire et manger, carnassier animal! C'est bien fait: suis toujours ton appétit brutal. REGNARD.

La douceur des regards de la femme Dompte le cœur de l'homme et ses esprits brutaux. A. BARRIER.

Grossier, emporté, en parlant des personnes ou des choses: *La vertu ne peut être dépossédée de son nom par les ennemis des plus BRUTAUX et les plus téméraires.* (Fén.) *Il avait été nourri dans la mollesse et dans une fierté BRUTALE.* (Fén.) *Le peuple est BRUTAL, mais bon; les grands sont polis, mais durs.* (Boiste.)

L'homme sanguinaire et brutal Croit avoir fait du bien s'il n'a pas fait de mal. PERRAULT.

Rude, âpre, en parlant des objets matériels: *Un coup BRUTAL. Une balle BRUTALE. Je le suivais intrépidement à pieds nus, attaquant sans m'émouvoir les saillies incisives et BRUTALES qui se multipliaient sous mes pas.* (Ch. Nodier.) *Qui n'est pas adouci ou ménagé, qui n'est pas amené par des transitions: Une opposition BRUTALE. Un réalisme BRUTAL. Des tons d'une crudité BRUTALE. Ça et là un jet de soleil s'abat avec un éclat violent sur le sol brumeux de l'Angleterre, et la splendeur de la verdure y devient éblouissante et BRUTALE.* (H. Taine.) *Irrésistible et violent: Il n'y a rien de si BRUTAL qu'un fait.* (Sainte-Beuve.)

Matériel, inintelligent: *Le fait BRUTAL dure peu.* (Chateaub.) *L'autocrate est obligé d'employer la force BRUTALE.* (Colins.) *Si la force morale disparaît tout à fait, la force BRUTALE règne tout à fait.* (L. Veillot.) *Le droit des plus forts, c'est le droit BRUTAL.* (E. de Gir.)

L'homme seul en sa fureur extrême Met un brutal honneur à s'égorger lui-même. BOILEAU.

C'est la nécessité! C'est la règle fatale! Toujours l'esprit le cède à la force brutale. TH. GAUTIER.

Substantif. Personne brutale: *La fortune, avec toute sa puissance, ne pourra jamais apprivoiser un BRUTAL et polir la rudesse des mœurs.* (J.-L. de Balz.) *Les BRUTAUX n'ont qu'une fausse hardiesse.* (Boss.) *La valeur seule ne fait que des BRUTAUX, la raison fait les braves.* (Fleury.)

C'est un fétif brutal, un homme des plus fous. PIRON.

S. m. Brute, animal inintelligent: *Sauve-moi des lions, sauve-moi des licornes. Et de tous les brutaux pleins de rage et d'erreur.* RACINE.

Vieux mot. Fam. Canon: *N'est-ce pas une sorte de honte qu'un vieux soldat qui est allé mille fois à la guéule du BRUTAL ramasse des clous dans Paris?* (Balz.)

Antonymes: Civil, civilisé, galant, honnête, poli, doux, traitable, etc.

Brutal (LE), comédie de Plaute. V. TRUCULENTUS.

BRUTALEMENT adv. (bru-ta-le-man — rad. brutal). D'une façon brutale: *On croit à l'enfer, et cependant on va BRUTALEMENT à la mort, comme s'il n'y avait plus rien après elle.* (Nicole.) *Un seul homme en sacrifice BRUTALEMENT tant d'autres à sa vanité!* (Fén.)

Qui hait brutalement permet tout à sa haine. CORNEILLE.

Avec dureté, d'une manière rude ou grossière: *Il n'est point de supériorité qui se fasse aussi BRUTALEMENT sentir que celle fondée sur la richesse.* (Lamenn.) *La veuve abaissa BRUTALEMENT les deux mains de la jeune fille, qui cachait son visage baigné de larmes.* (E. Sue.)

BRUTALISÉ, ÉE (bru-ta-li-zé) part. pass. du v. Brutaliser: *Un enfant BRUTALISÉ par ses maîtres.*

BRUTALISER v. a. ou tr. (bru-ta-li-zé — rad. brutal). Traiter brutalement: *La pauvre femme du peuple, que son mari BRUTALISE et frappe, peut espérer qu'un jour la méchanceté de cet homme aura un terme.* (E. Sue.) *Je vous demande pardon, mesdames, de l'AVOIR BRUTALISÉ un peu, quand je vois de ces faquins-là, ça me met en colère.* (Scribe.)

Je l'ai brutalisé assez pour qu'elle m'aime. E. AUGIER.

De tout ce différend je ne veux rien connaître, Et je ne prétends point me battre contre toi. Si l'on vous brutalise, est-ce ma faute à moi? REGNARD.

Abrutir: *Ma mère croyait, et je le crois comme elle, que ces habitudes d'endurcissement du cœur à l'égard des animaux les plus doux, nos compagnons, nos auxiliaires..., que ces im-molations, ces appétits du sang, cette vue de chairs palpitantes, sont faits pour BRUTALISER et pour féroçiser les instincts du cœur.* (Lamart.)

V. n. ou intr. Vivre en brute, se conduire à la manière des brutes: *Le moyen de penser au mariage, puisqu'on y passe sa vie à BRUTALISER avec un homme!* (Mol.) *On ne doit pas s'autoriser de cet exemple, que l'auteur a mis dans la bouche d'une précieuse ridicule.*

11.

Se brutaliser v. pr. Se traiter mutuellement avec brutalité.

BRUTALITÉ s. f. (bru-ta-li-té — rad. brutal). Caractère brutal, caractère de ce qui est brutal: *Nous avons horreur de cette BRUTALITÉ qui, sous les faux noms d'ambition et de gloire, va follement ravager les provinces.* (Fén.) *La rusticité, la grossièreté et la BRUTALITÉ peuvent être les vices d'un homme d'esprit.* (La Bruy.) *La BRUTALITÉ est une certaine dureté, et j'ose dire une férocité qui se rencontre dans nos manières, et qui passe même jusqu'à nos paroles.* (La Bruy.) *La BRUTALITÉ est une disposition à la colère et à la grossièreté.* (Vauven.) *Toute BRUTALITÉ se fonde au feu doux des bonnes lectures quotidiennes.* (V. Hugo.) *La plus frappante image de la BRUTALITÉ, c'est le buffle.* (Abou.) *Maintenant, marquis, excusez l'indiscrète BRUTALITÉ de la question: avez-vous des rentes sur l'Etat?* (Alex. Dum.) *A Rome, le bon sens ou l'intérêt du gouvernement tempérerait la BRUTALITÉ du paganisme, et maintenait dans la religion des idées de morale.* (Napoli. III.)

C'est gloire de passer pour un cœur abattu, Quand la brutalité fait la haute vertu. CORNEILLE.

Passion brutale: *Dieu tendit, dans la beauté de Judith, un piège imprévu et inévitable à l'aveugle BRUTALITÉ d'Holopherne.* (Boss.) *Action ou parole brutale: Il m'a dit des BRUTALITÉS. Je vous ai trouvé admirable, de me faire essayer les BRUTALITÉS de cet animal-là.* (Mariv.)

Antonymes. Aménité, débonnairerie, douceur, mansuétude, civilité, galanterie, honnêteté, politesse, savoir-vivre.

BRUTE s. f. (bru-te — lat. brutum, même sens, formé de brutus, lourd). Animal dépourvu de raison: *L'instinct tient lieu de raison aux BRUTES.* (Acad.) *L'homme n'est distingué des BRUTES que par la raison.* (Trév.) *Le vin pris avec excès rabaisse l'homme au niveau de la BRUTE stupide.* (Berquin.) *La BRUTE a des instincts et des sympathies dangereuses.* (Lamenn.) *L'état primitif de l'homme n'a pas été un état analogue à celui de la brute.* (Renan.)

Les brutes, sortant de leurs antres sauvages, Venaient rôder, bondir, hurler sur ces rivages. LAMARTINE.

Par anal. Homme dépourvu de bon sens et de raison: *C'est une BRUTE, une vraie BRUTE. Quoi! un avocat parle, un député parle, un universitaire parle, toute BRUTE parle, et le roi ne parlerait pas!* (Cormen.) *De ce que je m'observe si scrupuleusement, vous pourriez conclure que je suis une BRUTE.* (G. Sand.) *L'ignorant est une BRUTE à face d'homme.* (L.-J. L'archer.) *Le pouvoir, s'il n'est Dieu, est une BRUTE ou un automate.* (Proudh.)

Adjectif. Bête brute, Animal dépourvu de raison. Par ext. Homme stupide et grossier: *Je veux vous répondre et vous convaincre, dans votre propre intérêt, que vous êtes une BÊTE BRUTE.* (E. Sue.)

Syn. Brute, animal, bête. V. ANIMAL.

Homonyme. Brut.

BRUTE, nom français de Brutus, forme souvent employée par nos anciens poètes, surtout par Corneille, à cause de la difficulté de la rime pour le nom latin.

BRUTE-BONNE, BRUTE-MANNA s. f. Hortie. Variété de poire appelée aussi POIRE DU PAPE.

BRUTÉ DE LOIRE, poète et littérateur français, mort en 1783. Il était entré dans les ordres, et devint censeur royal. Outre une traduction des *Pastorales* et *poèmes de Gesner* (Paris, 1766), il a publié une pièce dramatique en trois actes et en prose: les *Ennemis réconciliés* (1766, in-8°); un poème en quatre chants: *l'Héroïne de l'amitié* (1776, in-12), etc.

BRUTEL DE LA RIVIÈRE (Jean), ministre protestant, né à Montpellier le 17 août 1669, mort à Amsterdam le 14 août 1742. Chassé de France par la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia à Zurich, où il termina ses études, et séjourna ensuite à Rotterdam, afin de suivre les leçons de Bayle sur l'histoire et la philosophie. Quand il eut achevé son instruction théologique à Utrecht et à Leyde, il fut nommé pasteur de l'Eglise de Veere en Zélande, et appelé de là à Rotterdam, vers les premières années du XVIII^e siècle. Après un ministère de dix-huit ans dans cette ville, il alla desservir l'Eglise d'Amsterdam: C'était un théologien instruit et laborieux, particulièrement versé dans la connaissance de la langue française. On a sous son nom: *Dictionnaire universel de Furetière* (La Haye, 1725, 4 vol. in-fol., nouv. éd. fort augm.); *Examen de soi-même*, par Claude (1730, nouv. éd.); *Visites charitables*, par Drelincourt (Amsterdam, 1731, nouv. éd.); *Exposition abrégée des dogmes et des préceptes de la religion* (Amsterdam, 1737 ou 1739, in-8°), catéchisme composé à la demande du consistoire d'Amsterdam; *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte* (Amsterdam, 1746, in-8°), ce volume est précédé de son *Eloge historique; Histoire des Juifs et des peuples voisins*, par Prideaux (Amsterdam, 1722, 5 vol. in-12), traduite en français par de La Rivière. Cette traduction a été réimprimée avec deux dissertations du P. Tournemine et un abrégé d'une chronologie attribuée à Newton.

BRUTIEN, IENNE s. et adj. (bru-si-ain, i-è-ne). Géogr. Habitant du Brutium; qui

appartient à cette province ou à ses habitants.

BRUTIER s. m. (bru-tié — rad. brut). Ornith. Nom vulgaire de la buse et du bibe-reau.

BRUTIFICATION s. m. (bru-ti-fi-ka-si-on — rad. brutifier). Action de brutifier; état de ce qui est brutifié.

BRUTIFIÉ, ÉE (bru-ti-fi-é) part. pass. du v. Brutifier: *Un jeune homme BRUTIFIÉ par ses habitudes crapuleuses.*

BRUTIFIER v. a. ou tr. (bru-ti-fi-é — de brute, et du lat. facere, faire). Fam. Rendre brute, abrutir.

Se brutifier v. pr. Devenir brute, s'abrutir: *Le moyen le plus sûr de SE BRUTIFIER, c'est de vivre seul.*

BRUTII, ancien peuple de l'Italie qui habitait la partie la plus méridionale de l'Italie, appelée Brutium. Ce peuple, soumis d'abord aux Lucaniens, secoua le joug de ses maîtres, ce qui lui valut le nom qu'il portait et qui, en lucanien, veut dire *rébelle*; dans la suite, il fut subjugué par les Romains, qui divisèrent les Brutii en Transmontani et Cis-montani, selon qu'ils étaient au delà ou en deçà de l'Apennin par rapport à Rome. Comme les Brutii ou Brutins avaient pris parti pour Annibal, lors de l'invasion de la péninsule italique par les Carthaginois, ils furent réduits par les Romains au rang d'esclaves, qui servaient surtout de messagers entre Rome et les gouverneurs de province.

BRUTIUM, ancienne province de l'Italie méridionale, occupant la longue presqu'île qui forme actuellement la Calabre, bornée au N. par la Lucanie, et au S. par le détroit de Sicile. Ce pays, en grande partie couvert de forêts de sapins, traversé par l'Apennin, et arrosé par le Laus et le Crathis, produisait du vin, des olives et des fruits en abondance. Ses villes principales étaient: Cosentia, Rhegium et Mamertum, d'où sortirent les Mamertins. Sur les côtes du Brutium se trouvaient l'île de Calypso, l'écueil de Scylla et le gouffre de Charybde. Il fut soumis par les Romains en 270 av. J.-C.

BRUTO ou **BRUTI** (Jean-Michel), historien italien, né à Venise en 1515, mort en 1594. Ayant été contraint dans sa jeunesse de quitter sa ville natale, il passa la plus grande partie de sa vie à voyager en Italie, en France, en Espagne, en Allemagne, etc. Étienne Bat-tori, l'ayant fait venir en Transylvanie en 1574, le chargea d'écrire l'histoire de ce pays, puis l'envoya à Cracovie, lorsqu'il fut élu roi de Pologne. Après la mort de ce prince, Bruto se rendit à Vienne, où il fut nommé historiographe par l'empereur Rodolphe II. Il mourut dans un état voisin de l'indigence, en Transylvanie. Bruto a laissé des ouvrages écrits dans une latinité aussi pure qu'élégante. Il fut, dans cette langue, un des premiers écrivains de son temps, et, en même temps, un érudit remarquable, un critique plein de franchise et de sincérité dans ses appréciations. Ses principaux ouvrages sont: *Florentinae historiae* (Lyon, 1562, in-8°), histoire fort estimée et dans laquelle il se montre peu favorable aux Médicis; *De rebus a Carolo V. imperatore gestis oratio* (Anvers, 1555, in-8°); *Epistolae clarorum virorum* (1581); *Selectarum epistolarum libri V* (1568); *Epistolae* (Cracovie, 1593), où l'on trouve de curieux détails sur la Pologne, etc.

BRUTOLÉ s. m. (bru-to-lé — du gr. bruto-n, bière). Pharm. Médicament obtenu par la macération de certaines substances dans la bière.

BRUTUS, petit-fils d'Enée, premier roi des Bretons, dans les légendes gallo-romaines du moyen âge. Ayant tué son père Silvius par accident, il passa en Bretagne, sur l'ordre de Diane, et fut choisi pour roi par les habitants.

BRUTUS (Lucius-Junius), le principal auteur de la révolution patricienne qui détruisit la royauté à Rome et institua la république. Suivant l'histoire traditionnelle, il était fils de Marcus Junius et d'une sœur de Tarquin le Superbe.

Encore enfant, il avait vu périr son père et ses frères par ordre du tyran, et n'échappa lui-même à la mort qu'en contrefaisant l'idiot et l'insensé (d'où son surnom de Brutus). Sauvé par le mépris et gardé au palais comme un objet de risée, il grandit en attendant l'heure de l'affranchissement. A l'occasion d'une peste qui désolait Rome, les fils de Tarquin furent envoyés à Delphes pour consulter l'oracle, et ils emmenèrent avec eux Brutus pour s'amuser de son imbécillité pendant les ennuis du voyage. Celui-ci offrit au dieu un bâton grossier, mais qui était creux et renfermait une baguette d'or, emblème ingénieux de sa conduite, dit Tite-Live, qui rapporte encore que la pythie ayant promis l'empire de Rome à celui qui le premier embrasserait sa mère, Brutus se jeta à terre et baisa cette mère commune des hommes. Cependant, après avoir dissimulé pendant longtemps, il éclata enfin à l'occasion de l'aventure tragique de Lucrèce, outragée par Sextus, l'un des fils de Tarquin. Dépouillant tout à coup son enveloppe de stupidité devant le cadavre de cette héroïne de la pudeur, il saisit le fer dont elle s'était frappée, jure et fait jurer aux assistants la perte des Tarquins, depuis longtemps odieux, court convoquer le

peuple, suivant les droits de sa charge en l'absence du roi (il était tribun des cèles), et fait décréter par tous les citoyens soulevés l'abolition de la royauté et l'exil des Tarquins, qui revinrent en toute hâte du camp d'Ardée, tentèrent vainement de surprendre Rome, et furent abandonnés par leurs soldats (509 av. J.-C.). Cette révolution, comme on le sait, fut toute aristocratique, malgré quelques satisfactions données aux besoins pressants de la plèbe; le pouvoir passa aux familles patriciennes, qui avaient d'ailleurs tous les instruments de domination et qui s'efforcèrent de faire de Rome une *lucumonie*, à l'exemple des castes étrusques, mais qui, en brisant le contre-poids de la royauté, préparèrent involontairement les révolutions de l'avenir et la conquête de l'égalité politique par les plébéiens.

Le pouvoir exécutif fut confié à deux magistrats annuels pris dans l'ordre des patriciens, qui furent d'abord nommés *préteurs*, et plus tard *consuls*. Les deux premiers élus furent Brutus et Collatin, mari de Lucrèce. La république naissante fut menacée dès son berceau par les attaques des Tarquins, soutenus par les Etrusques, et par des complots dans la cité. Les fils même de Brutus fomentèrent, pour le rétablissement de la royauté, une conspiration qui fut dévoilée par l'esclave Vindex. C'est alors qu'eut lieu ce jugement que la poésie et la peinture, s'inspirant du beau récit de Tite-Live, ont rendu si célèbre. Brutus, suivant les droits du père de famille romain, condamna ses fils à la mort pour le salut de l'Etat, et présida comme consul à leur exécution. Tous les spectateurs étaient émus de pitié; mais lui, inexorable et farouche, il ne détourna pas les yeux, et ne se leva de sa chaise curule que quand la tête de ses enfants eut été abattue par la hache des licteurs.

Il périt peu de temps après (508) dans un combat contre Aruns, un des fils du roi banni. De grands honneurs lui furent rendus par ses concitoyens, et les matrones romaines portèrent son deuil pendant un an, honorant en lui le vengeur de Lucrèce autant que le fondateur de la république.

La critique moderne a opposé de sérieuses objections à ce récit consacré. On s'est demandé comment Brutus, enfant au commencement du règne de Tarquin, peut se trouver, vingt-cinq ans plus tard, père de deux jeunes hommes en âge de conspirer; comment il se trouve si à propos revêtu de la haute dignité de tribun des cèles, lui idiot et stupide, et qu'on ne laisse vivre que parce qu'on le croit ainsi. D'autres contradictions ont encore été relevées; mais il faut reconnaître que, si les critiques des écoles modernes ont une valeur qu'il est difficile de nier, il n'en est pas toujours de même de leurs conjectures. Les efforts tentés pour la restitution de cette histoire primitive sont demeurés à peu près infructueux; le détail est à jamais perdu, et l'on ne distingue guère, à travers la poésie des légendes et des traditions, que des faits généraux sans dates précises. Toutefois, le nom de Brutus ne peut être séparé de la révolution qui brisa la royauté romaine, soit qu'il représente un personnage réel, type impérisable consacré par les traditions et par Tite-Live, soit qu'il symbolise une victoire de l'aristocratie sur la royauté, ou peut-être de la plèbe. Il signifiait, dit-on, dans le vieux langage italique, *esclave révolté*, et l'on donne pour preuve le nom de Brutium donné à l'extrémité méridionale de l'Italie, qui de temps immémorial servait de refuge aux esclaves fugitifs.

Parmi les diverses circonstances de la vie de Brutus auxquelles les écrivains font allusion, il faut citer sa folie simulée et la mort de ses fils, dont il fut l'accusateur et le juge. V. FOLIE.

Brutus, tragédie en cinq actes et en vers de Voltaire, représentée pour la première fois à la Comédie-Française, le 11 décembre 1730. Cette pièce a pour sujet la conspiration d'un des fils de Junius Brutus pour le rétablissement des Tarquins, et sa condamnation à mort par son père. L'ouverture de la scène est majestueuse: c'est le sénat romain assemblé et présidé par Brutus, délibérant si l'on recevra le député de Persenna, qui assiège Rome, ou si l'on veut rétablir Tarquin. Dans cette délibération, dans la scène où l'ambassadeur Aruns est introduit au sénat, dans les réponses de Brutus, dans les serments prononcés sur l'autel de Mars, enfin dans tout ce premier acte, regardé avec raison comme un chef-d'œuvre, respire cette énergie d'une république naissante, ce sentiment de la liberté si puissant, si cher, si respectable, enfin cet enthousiasme qu'inspire la nécessité de combattre pour défendre ce qu'on vient d'acquiescer. Une autre belle scène est celle qui termine le second acte, et où Brutus montre cette joie paternelle et patriotique d'être le vengeur de Rome et d'avoir un fils qui en est l'espérance. L'intrigue languit un peu pendant le troisième et le quatrième acte, mais elle se ranime et l'intérêt domine seul dans le cinquième, où l'on retrouve toute la grandeur qui caractérise le premier, avec le pathétique que produisent les combats de la nature et de la patrie dans un homme tel que Brutus. Le rôle de ce héros, ou peut-être il n'y a pas quatre vers faibles, ne serait pas indigne d'être comparé aux plus beaux rôles romains de Pierre Corneille. Le style de la pièce, à quelques endroits près, est soutenu dans les autres personnages. « Vol-

171